

L'ÉCONOMIE AUJOURD'HUI

*La chronique d'Yves Crozet **

Plaidoyer pour le post-simplisme !

Le début de l'année 2002 est marqué en France par les prémises de la campagne pour les élections présidentielles. Comme à l'ordinaire, ce temps fort de la vie démocratique est ambivalent. Censées être une période de débat d'idées et de maturation des programmes, les campagnes électorales se transforment parfois en véritable régression intellectuelle. Les partisans affirmés de tel ou tel candidat, étonnamment peu nombreux, se replient sur leur camp et sur leurs maigres certitudes. Les autres, en rangs serrés, oscillent entre l'abstention et un choix résigné en faveur de celui, ou celle, qu'ils considèrent comme le moins dangereux ou le plus original. Dans tous les cas, la réflexion est limitée et, quel que soit le candidat élu, le dépit risque rapidement de l'emporter.

Cette vacuité du débat n'est pas une fatalité. Au cours des années 1990, la France a eu la chance de bénéficier de quelques débats politiques majeurs. Ainsi, en 1992, lors du référendum sur le traité de Maastricht, la question de la nation française et de sa place en Europe et dans le monde est ainsi devenue centrale. Quelques années plus tard, à l'occasion des grèves de l'automne 1995, la question nationale a resurgi d'une autre façon, à travers les interrogations sur l'ampleur et les effets de la greffe libérale sur le pacte républicain scellé au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Dans les deux cas, est apparu un clivage du corps électoral qui n'était pas l'exact décalque de l'opposition droite-gauche. En référence à ces deux événements fondateurs du débat politique contemporain, les débats pré-électorales de 2002 vont tourner autour du couple nationalisme – libéralisme. Les bons scores de Jean-Pierre Chevènement dans les sondages illustrent ce fait. Mais ils témoignent aussi du risque de voir les débats d'aujourd'hui

d'aujourd'hui demeurer prisonniers d'analyses rendues obsolètes par les évolutions des dernières années, en France comme à l'étranger (1). Il n'est pas donc pas inutile de rappeler ces évolutions pour en faire émerger les défis que devra affronter le prochain gouvernement français et que l'on aimerait voir abordés dans la campagne électorale.

Libéralisme et nationalisme : une double usure

Au cours des années 1990, quelques idées-forces, originaires pour la plupart des pays anglo-saxons, sont venues alimenter les débats franco-français. À chaque fois, une solution française alternative a été forgée pour repousser ou acclimater ces idées venues d'ailleurs. À l'heure du bilan, force est de constater que si ces débats étaient nécessaires, il faut désormais dépasser quelques simplismes. Prenons-en trois exemples.

■ Avec la croissance économique record (2) des États-Unis entre 1991 et 2001, est née outre-Atlantique l'idée qu'avec la

* Professeur à l'Université Lyon 2.

(1) Le libéralisme a toujours eu mauvaise presse en France où l'on croit plus au rôle du politique qu'à celui de la « main invisible » des marchés autorégulateurs. Le nationalisme est par contre un réflexe latent, voire patent, de part et d'autre de l'échiquier politique. Mais il faut éviter d'opposer ces deux logiques.

L'histoire économique de la France comme de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne ou des États-Unis nous montrent au contraire que c'est la combinaison des deux qui doit être analysée car elle prend des formes singulières.

(2) Par sa durée et son ampleur, 120 mois consécutifs sans baisse du PIB.



« nouvelle économie » les cycles économiques avaient disparu. Relue à travers le prisme français de la nostalgie des Trente glorieuses (3), cette croyance naïve a été appliquée à la phase de reprise économique des années 1998-2000. D'aucuns ont alors cru bon d'annoncer le retour d'une phase longue de croissance. Alors que la récession s'est installée aux États-Unis dès le début de 2001, avant les attentats du 11 septembre, et qu'elle menace en Allemagne et plus généralement en Europe continentale pour 2002, chacun a bien compris que les fluctuations économiques restaient une réalité, y compris sous la forme de leurs effets sur le chômage conjoncturel. Exit donc les perspectives de retour au plein emploi !

■ À l'image des initiatives prises aux États-Unis et en Grande-Bretagne dès la fin des années 1970, la déréglementation s'est imposée dans de nombreux secteurs de l'économie européenne, notamment dans les industries de réseau (télécommunications, eau, transports, énergie...). Bruxelles se contentant de prendre le relais de l'idéologie libérale, il fallait que la France inventât un contre-feu, ce qui fut fait à travers la notion de « service public à la française », assuré par des travailleurs sous statut au sein de grandes entreprises nationales. Là encore, le verdict de l'Histoire nous invite à éviter les oppositions simplistes. Comme le montrent les déboires de la production d'électricité en Californie, les faillites d'Enron, de Swissair ou de Sabena, il n'y a pas de relation directe entre développement de la concurrence et bien-être collectif. La naïveté dans ce domaine a tôt fait de prêter main forte à la cupidité ou à l'ignorance. Mais, symétriquement, il serait illusoire de croire que nous sommes revenus à la case départ. En dix années de stratégie d'internationalisation, et parfois de privatisation partielle, des firmes comme France Télécom, Air France, EDF, GDF, La Poste et même la SNCF ne se comportent plus comme des entreprises nationales. Leur stratégie est internationale et cela rend caduques les visions trop hexagonales.

■ La faillite d'Enron, et la ruine des salariés qui avaient investi leur épargne dans des titres de l'entreprise, est une autre illustration, évidente, de la nécessité du post-simplisme. La tradition française, fortement teintée d'anti-libéralisme, s'est ici révélée d'un puissant secours pour protéger les retraités des sirènes de la capitalisation. Si cette dernière peut être un complément utile, elle ne peut servir de fondement à un système de retraites. Les marchés financiers demeurent un lieu où des risques importants existent. Sont-ils pour autant inutiles, voire nocifs ? Il n'en est rien comme le montre ce fait : dans le même temps où ils refusaient la capitalisation pour leur retraite de base, les ménages français plébiscitaient les contrats d'assurance-vie et autres placements boursiers indirects de type PEA (4). Là encore, il est nécessaire d'en appeler au post-simplisme. Les marchés financiers sont légitimes, même s'ils doivent être surveillés. Dans ce domaine, les imprécations contre les spéculateurs ne font qu'entretenir l'ignorance et la bonne conscience, alors qu'il faut raisonner en termes stratégiques.

Politique européenne et stratégie publique : une double exigence

Même si cela est passé largement inaperçu, une stratégie financière forte a vu le jour en Europe à la fin des années 1980 et s'est concrétisée en ce début d'année 2002 par la substitution de l'euro à onze monnaies nationales. Le matraquage médiatique du début de l'année sur les

(3) Lorsqu'il s'agit de cycle, les Anglo-Saxons se concentrent sur le cycle des affaires, avéré et d'une durée de 5 à 8 ans. D'où leur surprise lorsque la phase d'expansion dure 10 ans ! Les Français ont une passion évidente pour les cycles longs, appelés aussi Kondratiev (environ 50 ans) mais dont l'existence est moins évidente.

(4) Plan d'Épargne en Actions.

aspects techniques, plutôt réussis, de cette opération, en a complètement gommé les enjeux politiques. Il est d'autant plus nécessaire de les rappeler que, depuis dix ans, J. Chirac comme L. Jospin n'ont fait en la matière, au mieux, que suivre le mouvement.

■ Il est clair qu'il est difficile de mobiliser un électorat national sur un projet dont la concrétisation est un transfert de souveraineté à une entité, la banque centrale européenne, par construction largement indépendante des pouvoirs politiques nationaux. Il est donc nécessaire de rappeler que l'union monétaire a été conçue par MM. Kohl et Mitterrand comme une étape vers une intégration accrue. C'était une réponse politique aux propositions britanniques visant à transformer l'Europe en zone de libre-échange, et concrétisée dans la création du marché unique. Faute d'aborder clairement cette étape politique, après le succès de l'étape technique, la monnaie unique européenne ne sera qu'un satellite, plutôt faible, du dollar US. Il est donc indispensable de renforcer les institutions européennes. Pour cela, l'Histoire nous enseigne qu'il est nécessaire de mettre en place une très étroite relation franco-allemande. Il se trouve que ces deux pays sont en campagne électorale en 2002. Saura-t-on, de part et d'autre, sortir des rodomontades nationales pour proposer une vraie relance de la dynamique franco-allemande ? D'autant que cela relève explicitement des choix nationaux et pas de la mission récemment confiée à Valéry Giscard d'Estaing (5).

■ Un autre domaine où l'Allemagne et la France se trouvent en première ligne est la croissance économique. Ces deux pays ont connu au cours des années 1990 des résultats nettement moins bons que ceux de leurs partenaires du Nord et du Sud de l'Europe (Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas mais aussi Espagne et Italie). Il est vrai que l'on peut discuter les aspects techniques des calculs effectués par Eurostat sur les niveaux de vie comparés des pays

européens. Mais si l'indicateur est biaisé, il l'est toujours dans le même sens. Cela signifie que les mouvements relatifs révèlent des tendances de fond qu'il est inutile d'ignorer. Il faudra donc mettre en place, en France comme en Allemagne, des réformes de structure qui aideront à retrouver une dynamique de la production et de l'emploi. Cela ne signifie pas que ces deux sociétés doivent singer ce qui s'est fait en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, mais que le *statu quo* serait sans doute la pire des choses. En matière de fiscalité, de dépenses publiques, de financement des systèmes de protection sociale, d'incitations à la création d'entreprises, des signaux nouveaux doivent être envoyés aux acteurs économiques. Seront-ils présentés avant ou, comme trop souvent, après les scrutins ?

■ En matière de stratégie publique, la France est confrontée à un problème particulier du fait de la puissance de ses grands opérateurs historiques dans les industries de réseau. Ceux-ci ont maintenant des stratégies internationales qui passent déjà, ou passeront, par une présence active sur les marchés européens dans leur domaine, d'une part, et sur les marchés financiers, d'autre part. Là encore, les enjeux des évolutions des dix dernières années ont été largement masqués alors même que les «champions» nationaux ont connu de véritables succès en France et à l'étranger. Or, on sait que l'on ne pourra durablement demander aux partenaires européens de la France d'accepter, sans réciprocité sur le territoire français, le développement sur leurs propres marchés des activités d'EDF ou de la SNCF par exemple. On sait aussi que, pour leur développement même, les firmes françaises auront besoin de s'adresser aux marchés financiers et que l'État lui-même sera tenté de mettre sur le marché une partie

(5) Présidence de la Convention chargée de préparer la réforme des institutions de l'Union Européenne en vue de son élargissement.



de ses actifs afin de trouver des ressources. Cela se fera-t-il, comme depuis dix ans, de façon honteuse ? Ou saura-t-on définir une vraie stratégie de l'État actionnaire ? La notion même d'État actionnaire est d'ailleurs une invitation à dire quelle articulation les Français souhaitent entre libéralisme et nationalisme. Car il y a une

multitude de combinaisons possibles. La gauche et la droite ne sont pas dans ce domaine, comme dans les autres, équivalentes. Encore faut-il que l'une et l'autre (les unes et les autres ?) précisent leur choix !

Yves Crozet

À chaque numéro désormais, le lecteur retrouvera cette Chronique. À la manière dont il l'a fait ci-dessus, Yves Crozet proposera une réflexion à la fois enracinée dans l'actualité de l'économie et soucieuse d'une certaine hauteur de vue.

Chaque semaine, un regard protestant sur l'actualité.

**Abonnement découverte
3 mois 23 €**

Réforme

Oui, je souhaite découvrir *Réforme* pendant 3 mois.
Ci-joint un chèque de 23 € et ce bulletin, découpé ou recopié sur papier libre

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Réforme 53-55, av. du Maine, 75014 Paris, Tél. 01 43 20 32 67, Fax : 01 43 21 42 86.

Retrouvez aussi *Réforme* sur Internet **www.reforme.net**